

ÉDITORIAL

Professeur Claire Mounier-Véhier, Présidente de la Fédération Française de Cardiologie

Faisons bouger nos enfants !



Crédit photo :
Claire Mounier-Véhier

Depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25% de leur capacité cardio-vasculaire : ils courent en moyenne moins vite et moins longtemps... Face à ce constat alarmant, la Fédération Française de Cardiologie (FFC) a choisi d'attirer l'attention sur les méfaits de l'inactivité et de la sédentarité chez les enfants et les adolescents : ils mettront leur cœur en danger lorsqu'ils seront adultes.

À travers une campagne de communication volontairement provoquante, autour d'un spot TV et d'une annonce dans la presse, nous avons souhaité sensibiliser les parents avec un message d'alerte : un enfant prend plus de risques à rester assis qu'à bouger ! Nous avons voulu rompre avec le cercle vicieux de la sédentarité : c'est à nous de prendre la santé de nos jeunes en mains, de les aider à renouer avec l'activité physique et le plaisir qu'elle procure.

Si le constat est alarmant, ce n'est pas une fatalité... Faire une heure d'activité physique par jour est un objectif à la portée de tous les enfants. Il relève de la responsabilité des parents et des acteurs de l'éducation. L'activité physique ne se résume pas au sport et les jeunes doivent absolument savoir saisir toutes les occasions de bouger. À nous de leur montrer l'exemple !

Chaque année au printemps, les Parcours du Cœur de la FFC sont une réponse collective pour donner l'envie de bouger et d'adopter un mode de vie plus sain au quotidien. En 2017, du 18 mars au 14 mai, 400 000 participants ont parcouru ensemble un million de km, soit près de 3 fois la distance de la terre à la lune ! Plus de 150 000 personnes ont participé aux Parcours du Cœur Familiales organisés par près de 850 villes, tandis que 250 000 enfants ont participé aux Parcours du Cœur Scolaires proposés par plus de 1 600 établissements scolaires.

Le nombre de participants aux Parcours du Cœur Scolaires a de nouveau progressé de 15% cette année. C'est le signe qu'ils répondent à une véritable attente de la part des établissements scolaires. Pour les écoles, les collèges et les lycées, ils sont l'occasion de s'impliquer dans un projet collaboratif réunissant les chefs d'établissements, les enseignants (Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, français...), les documentalistes, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les professionnels de santé scolaire, les membres du personnel (cuisiniers...), les élèves, les parents d'élèves...

La Fédération Française de Cardiologie met à la disposition des villes et des établissements scolaires un kit d'organisation avec des éléments signalétiques, des affiches, des goodies et des documents de prévention. Un guide pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place d'un projet Parcours du cœur, dans les axes du Parcours éducatif de santé. Il est téléchargeable sur www.fedecardio.org.

L'Onaps est un partenaire privilégié avec lequel nous devons développer des relations étroites, qui nous permettront d'aller plus loin ensemble dans le combat que nous menons contre la sédentarité et l'inactivité physique.

Avec le concours de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes



À vos agendas !

- [Salon SOI+ sport santé](#), 6 et 7 octobre 2017, Paris
- PEP sports, [2ème édition des rencontres du sport en entreprise](#), 27 septembre 2017, Paris
- Congrès SFSP, « [Sciences et acteurs en santé : articuler connaissances et pratiques](#) », 4 au 6 octobre 2017, Amiens
- Club des villes et territoires cyclables, [21ème Congrès bisannuel](#), 10 au 12 octobre 2017, Marseille
- [2èmes Assises du sport-santé sur ordonnance](#), 12 octobre 2017, Strasbourg

LA PAROLE EST DONNÉE À...

Ce mois-ci, rencontre avec **Christelle REPOND**, infirmière libérale et infirmière déléguée à la santé publique (IDSP) au sein de l'association ASALEE.



Christelle REPOND
Crédit photo : CR

Pouvez-vous m'expliquer brièvement en quoi consiste le métier d'infirmier(e) en général ?

Les tâches inhérentes au métier sont vastes, mais communément c'est la réalisation d'actes qui vient à l'esprit : pansements, injections, perfusions... Mais notre métier ne se résume pas à ces actes, nous sommes soumis au code de la santé publique et occupons par conséquent des rôles multiples.

Nous avons une mission prescrite, d'auxiliaire médical, où nous appliquons les prescriptions médicales d'un soin technique ou d'une délivrance de traitement.

Nous avons également un rôle autonome moins connu qui consiste à observer les patients pour faire un état des lieux et dresser une conclusion. C'est une fonction indépendante d'une hiérarchie, et valorise notre rôle d'infirmier dans la promotion de la santé par exemple.

Nous sommes environ 600 000 infirmiers en France répartis dans des structures différentes, telles hôpital et clinique, structures associatives, médecine du travail, médecine scolaire.... Nous sommes environ 100 000 à exercer en libéral.

Nous sommes unis par un même diplôme, par le code de la santé publique et le code de déontologie. Ensuite, nous avons la possibilité de nous spécialiser.

Le saviez-vous ?

Le prochain **colloque de l'Onaps** sera organisé en partenariat avec le **PRN2SBE**.

Il portera sur la thématique « **Activité physique et sédentarité chez les seniors** », et se tiendra le **16 janvier 2018 à Dijon**.

Plus d'infos dans les prochaines semaines !

Quelle est votre fonction dans la chaîne de soins ?

Tout dépend du lieu d'exercice. Dans le cas de l'exercice libéral, nous fonctionnons sur prescriptions médicales ou entente préalable, c'est de la réalisation d'actes. Mais nous pouvons aussi avoir notre rôle autonome, d'observation d'une situation pour être force de proposition par la suite.

Par exemple pour illustrer le rôle de surveillance clinique et de prévention : si une personne a des difficultés à suivre son traitement, nous allons nous inquiéter de savoir si elle s'alimente correctement, voit du monde, est isolée, a une activité...

Nous allons également nous enquêter de son mode de vie pour recueillir des éléments par rapport à sa maladie et à sa vie en général. Toute cette observation se réalise pendant l'acte prescrit.

Revenons à votre « spécificité », infirmière ayant intégré le protocole de coopération ASALEE, qu'est-ce que cela signifie ? Quelles sont vos missions dans ce cadre ?

ASALEE c'est l'acronyme de « Action de santé libérale en équipe ». L'association regroupe des médecins libéraux, des infirmier(e)s et une équipe d'ingénieurs en santé.

En 2004, une expérimentation a été menée dans les Deux-Sèvres à l'initiative de médecins qui pensaient que cela serait intéressant de travailler avec des infirmier(e)s pour faire des suivis optimisés, notamment des maladies chroniques, et pour que les patients gagnent en qualité de vie. Cette expérimentation a été évaluée et jugée efficiente^{1,2}. Il y a maintenant un déploiement national avec environ 400 infirmier(e)s participant au dispositif ASALEE sur le territoire.

Dans ce cadre, nous avons des protocoles bien établis :

- dépistage et Suivi du patient diabétique de type 2,
- suivi du patient à risques cardiovasculaires,
- dépistage de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO),
- suivi du patient tabagique,
- repérage des troubles cognitifs.

Outre les actes dérogatoires établis dans le protocole de coopération, nous sommes dans une dynamique d'éducation

1 https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/tr3_j._gautier.pdf

2 https://www.youtube.com/watch?v=NUy_2zEzKHI

3 https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1602970/fr/comment-reperer-la-fragilite-en-soins-ambulatoires

thérapeutique du patient (ETP). Nous travaillons dans l'optique que le patient puisse lui-même modifier son mode de vie pour être plus protecteur pour sa santé. Nous orientons souvent vers de l'activité physique. Je suis ravie de faire partie de l'association ASALEE, c'est une expérience en soins formidable. Néanmoins, j'ai des confrères et consœurs qui n'y sont pas et qui peuvent créer une même dynamique dans un autre domaine. Je pense au protocole de la fragilité³ qui est un autre exemple de coopération médecins-infirmiers. Sans paraître chauvine...le gérontopole de Toulouse est très actif dans ce domaine. La définition retenue par la société française de gériatrie et de gérontologie (SFGG) est la suivante:

« La fragilité est un syndrome clinique. Il reflète une diminution des capacités physiologiques de réserve qui altère les mécanismes d'adaptation au stress. Son expression clinique est modulée par les comorbidités et des facteurs psycho-logiques, sociaux, économiques et comportementaux. Le syndrome de fragilité est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. L'âge est un déterminant majeur de fragilité mais n'explique pas à lui seul ce syndrome. La prise en charge des déterminants de la fragilité peut réduire ou retarder ses conséquences. Ainsi, la fragilité s'inscrirait dans un processus potentiellement réversible » (Rolland 2011).

Concrètement les infirmier(e)s formés au dépistage du risque de la fragilité et ayant signé un protocole de coopération avec un médecin, repèrent des personnes à domicile potentiellement fragiles. L'état constaté fragile (et qui peut engendrer une dépendance) est un état potentiellement réversible s'il est détecté précocement, et grâce à des actions de soins personnalisées la personne peut redevenir en état dit « robuste ». Après avoir effectué une batterie de tests, l'infirmier rendra un compte rendu avec des préconisations... L'idée est d'insérer ces actions dans une dynamique de territoire. La place de l'activité physique est importante notamment pour agir contre la sarcopénie.

[Suite de l'interview sur www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/](http://www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/)

Besoin d'une séance de rattrapage ?

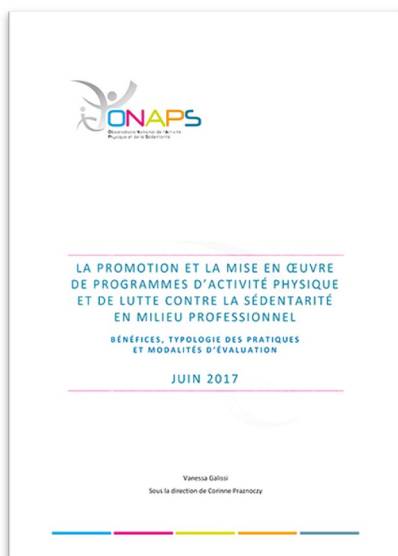
L'interview de **Benjamin Cantele** et **Mathieu Vergnault**, respectivement Président et Secrétaire national de la Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée (SFP-APA) est à retrouver sur www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/

Les actualités publiées sur le site de l'Onaps qu'il ne fallait pas rater :

- [Journée « Sport et santé connectés »](#) organisée par la Chaire universitaire de recherche et d'enseignement Sport Santé Bien-Être de l'Université de Poitiers
-

ON RESTE À LA PAGE

Retrouvez ici une liste non exhaustive de publications récentes qui nous semblent pertinentes et informatives sur les sujets en lien avec la santé, l'activité physique, la sédentarité et les inégalités sociales et territoriales en lien avec ces thématiques. Bonne lecture !



La promotion et la mise en œuvre de programmes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité en milieu professionnel - Bénéfices, typologies des pratiques et modalités d'évaluation

Le rapport de l'Onaps en lien avec l'étude « Etireo », programme d'activité physique adaptée en milieu professionnel (échauffement avant prise de poste), combiné aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (application et borne avec capteur Microsoft kinect) est disponible !

L'Onaps a apporté un appui méthodologique pour l'évaluation de cinq expérimentations de terrain, réalisées avec des entreprises de taille et de secteur différents. L'accompagnement de ce projet en activité physique adaptée connectée a été l'occasion de faire le point dans un rapport sur les pratiques liées à l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité en milieu professionnel, mais également sur les bénéfices attendus pour chacune des parties et la manière d'évaluer au mieux ces bénéfices et impacts.

<http://www.onaps.fr/publications/etudes/>

Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban 2014-2016)

Santé Publique France publie le premier chapitre de l'étude Esteban consacrée à la nutrition et portant sur un échantillon d'enfants de 6 à 17 ans et d'adultes de 18 à 74 ans.

Pour rappel, l'étude répond à des objectifs de biosurveillance, de surveillance des maladies chroniques et de surveillance nutritionnelle.

D'après les premières conclusions, en 2015, 54 % des hommes et 44 % des femmes étaient en surpoids ou obèses (IMC ≥ 25). Chez les enfants, la prévalence du surpoids était estimée à 17 %, dont 4 % d'obèses. La prévalence de la maigreur était estimée à 13 % et atteignait 19 % chez les filles de 11-14 ans.

La publication des chapitres portant sur l'activité physique et la sédentarité ainsi que celui sur les consommations alimentaires est prévue prochainement.



<http://invs.santepubliquefrance.fr/>



Médicosport-santé, le dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives

Dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives, il est à la fois une aide pour orienter à la prescription d'activités physiques et sportives (APS) en tant que thérapie non-médicamenteuse et riche en informations pour établir des protocoles d'APS adaptés. L'ouvrage crée sous l'impulsion du Comité national Olympique et Sportif Français (CNOSF) contient un chapitre général de médecine du sport, un chapitre consacré à certaines pathologies et les protocoles qu'il convient de mettre en place, un chapitre sur les disciplines sportives et leurs intérêts thérapeutiques et enfin un lexique.

<http://cnosf.franceolympique.com/>

ACTUALITÉS DE L'ONAPS

Au cœur de l'actualité : les études de l'Onaps

• Cohorte étudiants

Pour rappel, l'objectif principal de l'étude est d'évaluer le niveau d'activité physique et de sédentarité des étudiants. Sont concernés dans un premier temps les étudiants des facultés de médecine et de droit de Clermont-Ferrand ainsi que ceux de l'IUT à Aurillac.

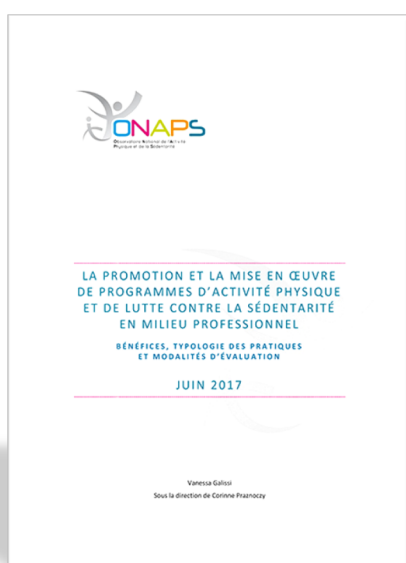
En outre les liens entre le niveau d'activité physique et de sédentarité et les déterminants de la (non-)pratique d'activité physique, la santé et la qualité de sommeil seront recherchés.

[Elancia](#) s'est associé à l'Onaps pour cette étude, en proposant aux participants ayant entièrement répondu au questionnaire, un accès gratuit à leurs salles de remise en forme pendant un mois.

L'Onaps recherche d'autres partenaires souhaitant également encourager les étudiants à participer à l'étude par le biais d'une récompense. Pour nous contacter contact@onaps.fr.

• Etiréo

Comme précisé dans la rubrique *On reste à la page*, le rapport de l'Onaps sur l'activité physique en milieu professionnel « *La promotion et la mise en œuvre de programmes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité en milieu professionnel - Bénéfices, typologies des pratiques et modalités d'évaluation* » est publié et disponible sur notre site.



<http://www.onaps.fr/publications/etudes/>



• Pratiques en santé

Dans le cadre d'un partenariat avec [Pratiques en santé](#), l'Onaps rédige des articles tout au long de l'année sur des actualités et des actions innovantes en lien avec l'activité physique et la sédentarité.

- Première université européenne du sport,
- Bus cyclistes intermodaux,
- RSE : un moyen d'améliorer la santé des salariés ?
- Fight for peace.

sont ainsi les premiers sujets auquel l'Onaps s'est intéressé.

Il vous manque un article ?

<http://www.onaps.fr/publications/articles/>

Au cœur de l'actualité : Partenariats de l'Onaps

• Réunion APPA

L'[Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique](#) (APPA) et l'Onaps ont tenu une réunion de travail au sommet du Puy-de-Dôme courant mai. S'en est suivie une visite guidée de l'[Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand](#).

Au cœur de l'actualité : Les communications de l'Onaps

• Inauguration du sport santé dans le Cantal

À l'occasion du lancement de la plateforme « Sport Santé Bien-être dans le Cantal » le 26 juin à Aurillac, Martine Duclos, présidente du Comité scientifique de l'Onaps, est revenue sur l'importance de l'activité physique et sportive (APS), notamment pour les personnes souffrant de maladies chroniques : réduction du risque de maladies chroniques, de récurrences, amélioration de la qualité de vie...

L'objectif de la plateforme « Sport Santé Bien-être dans le Cantal » est de proposer une offre d'APS adaptée et encadrée par les acteurs du sport et de la santé, à destination des

Partenaires

- [ASALEE](#)
- [Pôle Ressources nationales sport santé bien-être](#)
- [APPA](#)
- [Pratiques en santé](#)



personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, obésité, problèmes cardiovasculaires...).

Pour cela, différents partenaires ont accepté de s'engager : la préfecture du Cantal, l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes, le conseil départemental du Cantal, le CREPS de Vichy, le centre hospitalier d'Aurillac et son centre de médecine du sport, le dispositif d'accompagnement du handicap vers les loisirs intégrés et réguliers (Dahliir) et le CDOS du Cantal.

• Présentations du Comité scientifique de l'Onaps

Les membres du Comité scientifique de l'Onaps sont intervenus à plusieurs reprises :

David Thivel et Anne Vuillemin ont ainsi participé au Congrès National des professionnels des Activités Physiques Adaptées les 8 et 9 Juin 2017, respectivement sur Obésité infantile, activité physique et recommandations et Quantification de l'activité physique par questionnaire.

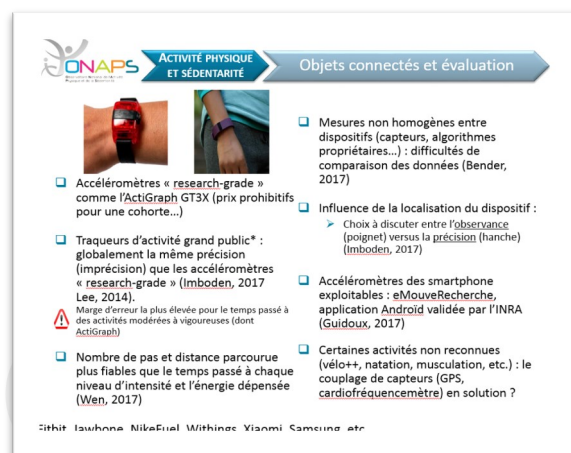
Précédemment David Thivel avait tenu une conférence à l'université de Montréal pour l'Association Étudiante de Kinésiologie des Cycles Supérieurs, sur l'impact du temps d'écran, des comportements sédentaires et des jeux vidéo actifs sur la balance énergétique.

L'Association québécoise des sciences de l'activité physique a eu le plaisir de l'écouter sur l'activité physique comme modulateur nutritionnel : implication en obésité pédiatrique.

Enfin il a fait une présentation autour de Play, Exercise and Activity Intervention: implications in pediatric obesity ? pour l'Association for the Study of Obesity in Ireland (ASOI) à Dublin.

• Journée sport santé bien être

La Chaire universitaire de recherche et d'enseignement Sport Santé Bien-Être de l'Université de Poitiers a organisé sa troisième journée annuelle le 15 juin à l'Université de Poitiers. Cette année le thème retenu était « Le sport et la santé connectés ». À cette occasion l'Onaps a participé à la table ronde « Besoins exprimés par les usagers » et a fait une présentation sur « activité physique, sédentarité et objets connectés ».



Retrouvez les présentations de la journée [ici](#).

Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

Faculté de médecine
Laboratoire de physiologie et de biologie du sport
28 place Henri Dunant
BP38
63 001 Clermont-Ferrand
Cedex 1
Tél : 04 73 17 82 19

Directrice de la publication : Corinne Praznocy
Rédactrice : Charlotte Pascal
ISSN : 2494-565X

Abonnement / Désabonnement

L'adresse de courriel que vous nous avez communiquée reste strictement confidentielle. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit s'exerce auprès de l'Onaps : contact@onaps.fr

Prochaine parution de la newsletter en **septembre 2017**,
avec l'interview du **Professeur Daniel Rivière**, Service d'Exploration
de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport,
Clinique des Voies Respiratoires - Toulouse